

Règlement de la loterie promotionnelle « Clix – Special Days »

Généralités

1. « Clix – Special Days » désigne une loterie promotionnelle au cours de laquelle sont mis en jeu, pour une valeur totale maximale de CHF 61700.-, des bons-cadeaux valables aux produits de loterie virtuelle que sont les billets.
2. Swisslos, une coopérative de loterie ayant son siège à Bâle, organise cette campagne dans le territoire de la Suisse alémanique¹, du Tessin et de la Principauté du Liechtenstein (appelé territoire contractuel de Swisslos) conformément au présent règlement.
3. Le présent règlement complète les conditions à la participation aux jeux en ligne, les règles de jeu et conditions de participation aux loteries virtuelles se présentant sous la forme de billets « Clix » et les règlements individuels des différents produits « Clix », billets de loterie en ligne.

Droit à la participation

4. La campagne promotionnelle « Clix – Special Days » est constituée de dix tours de jeu d'une journée précisément délimitée (de 00h00 à 23h59) (voir ci-dessous).
5. La participation à la campagne promotionnelle implique l'achat du « billet de la journée » déterminé par le tour. Cette acquisition est subordonnée à l'existence d'un compte de jeu au nom du joueur sur la plateforme de jeu de Swisslos. L'ouverture d'un compte de jeu est limitée aux personnes âgées d'au moins 18 ans et ayant leur domicile dans le territoire de Swisslos.

Tableau des gains

6. Les bons-cadeaux sont attribués à chaque tour de jeu conformément au tableau de gains ci-après. Lors de chaque tour, un taux d'attribution est appliqué au « billet du jour ». Ainsi, si un taux de 5 est attribué au « billet du jour », chaque cinquième billet Clix de ce type gagne la valeur de son prix d'achat en bon-cadeau valable sur les billets en ligne Clix.
7. Le taux d'attribution tient compte de l'ensemble des ventes des billets en ligne Clix du même type ; ainsi 5 billets achetés ne conduisent pas systématiquement à un gain dans le cas d'un taux d'attribution de 5.
8. Si le montant maximal des bons-cadeaux figurant dans le tableau ci-après est atteint, le tour s'achève par anticipation.

¹ AG, AI, AR, BE, BL, BS, GL, GR, LU, NW, OW, SG, SH, SO, SZ, TG, UR, ZG, ZH

Date	Billet du jour	Taux	Valeur du billet	Montant total maximum attribué en bons-cadeaux
23.03.2026 de 9h00 à 23h59	Holidays	5	CHF 1.00	CHF 3'000.-
24.03.2026 de 0h00 à 23h59	Crossword	8	CHF 5.00	CHF 10'000.-
25.03.2026 de 0h00 à 23h59	Money Monsters	5	CHF 2.00	CHF 2'000.-
26.03.2026 de 0h00 à 23h59	Stadt, Land, Fluss	8	CHF 3.00	CHF 6'000.-
27.03.2026 de 0h00 à 23h59	Funny Money	4	CHF 1.00	CHF 3'000.-
28.03.2026 de 0h00 à 23h59	Gold Fever	10	CHF 8.00	CHF 11'000.-
29.03.2026 de 0h00 à 23h59	Sportstar	6	CHF 3.00	CHF 4'200.-
30.03.2026 de 0h00 à 23h59	Bonus	7	CHF 5.00	CHF 3'000.-
31.03.2026 de 0h00 à 23h59	SUBITO	4	CHF 1.00	CHF 1'500.-
01.04.2026 de 0h00 à 23h59	Million	10	CHF 10.00	CHF 18'000.-

Remise des gains

9. Lorsque l'achat d'un billet en ligne Clix déclenche l'attribution d'un bon-cadeau, ce dernier est automatiquement porté au crédit du compte de jeu du participant et une notification est envoyée.
10. Le bon-cadeau gagné au cours d'un tour de jeu doit être utilisé le même jour. Tout solde de bon-cadeau est automatiquement échu le lendemain.
11. Les prix ne donnent lieu à aucune contrepartie financière.

Divers

12. Swisslos se réserve le droit d'apporter des modifications au présent règlement.
13. La participation à la campagne implique l'adhésion du participant au présent règlement.
14. En cas de divergences entre les versions française, italienne ou anglaise de ce règlement et la version allemande, seule fait foi l'édition allemande.
15. Le présent règlement est disponible auprès de Swisslos et consultable sur son site (www.swisslos.ch).
16. Le présent règlement est valable à compter du 1^{er} mars 2026.